

COMMUNE DE SAINTE REINE DE BRETAGNE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 novembre 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit novembre 2021, s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PERRAIS, Maire.

Étaient présents : M. PERRAIS Michel, Maire, M. David MOISAN, Mme Céline GANACHEAU, M. Stéphane GUICHARD, Mme Sylvanie CHAPEAU, M. Jean-Pierre QUERAUD, adjoints, M. Fabrice DAUSQUE, M. William FOUCHER, M. Gérard GEORGET, M. Sylvain GUICHARD, Mme Soïzick JOSSE, Mme Sonia LEGAL, M. François MOES, Mme Julie NOBLET, Cynthia PERRAIS, , , Mme Karine TILLARD.

Étaient absents excusés : M. Jean-Pierre PROVOST a donné pouvoir à M. PERRAIS, Mme Emilie RETHORET a donné pouvoir à M. MOES, Mme Sandrine SEILLER a donné pouvoir à M. PERRAIS.

A été élue secrétaire de séance : Mme Karine TILLARD

49/2021– PARTENAIRES - Enquête publique : Avis sur « installations classées pour la protection de l'environnement : société Herbignac Cheese Ingredients »

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande présentée par l'entreprise HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS en vue de la construction d'une nouvelle unité de séchage au sein de l'établissement qu'elle exploite à Herbignac au lieu-dit La Gassun avec extension du plan d'épandage des boues,

Considérant que cette demande fait actuellement l'objet d'une enquête publique (arrêté préfectoral signé le 7 octobre 2021). Cette enquête a été ouverte en mairie d'Herbignac le lundi 8 novembre 2021 à 9h et se terminera le samedi 11 décembre 2021 inclus à 12h,

Considérant le courrier de M. le Préfet en date du 18 octobre 2021 sollicitant l'avis de la commune de Sainte Reine de Bretagne, concernée par le plan d'épandage,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **EMET** un avis favorable à la demande de l'entreprise HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS en vue de la construction d'une nouvelle unité de séchage au sein de l'établissement qu'elle exploite à Herbignac au lieu-dit La Gassun avec extension du plan d'épandage des boues,

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
044-214401895-20211124-D_49_2021-DE
Date de télétransmission : 07/12/2021
Date de réception préfecture : 07/12/2021

Pour copie conforme

Le Maire,

M. PERRAIS

